

# Lyon : trois jeunes hommes jugés pour avoir torturé à mort un homme en 2019

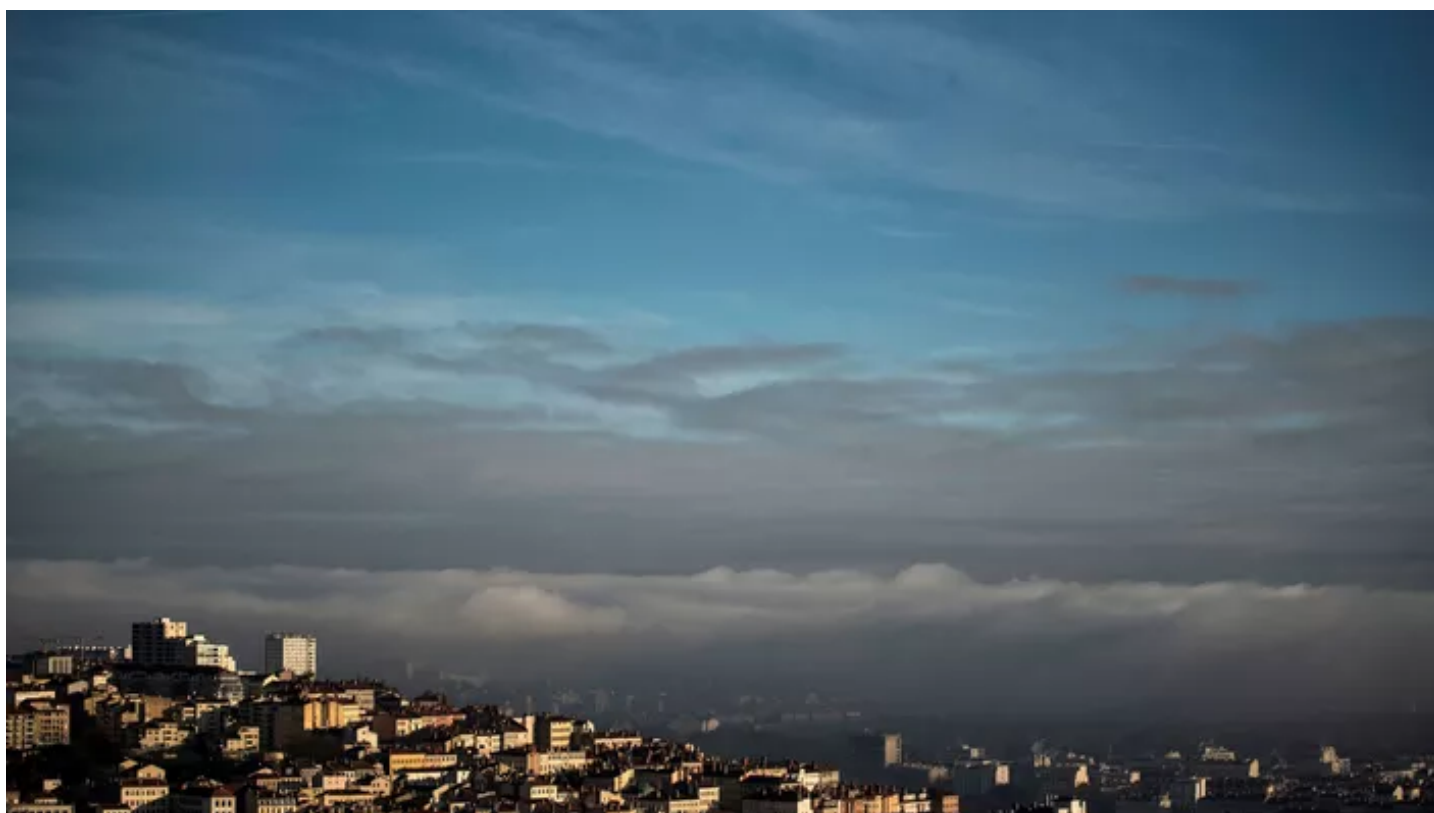
Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 6 heures,

Mis à jour il y a 2 heures

▶ Écouter cet article ⓘ

00:00/02:23



Le corps d'un homme avait été découvert pieds et poings liés et mutilé d'une soixantaine de coups de couteau, début mars 2019 dans un appartement du quartier de la Croix-Rousse à Lyon. *AFP*

**La victime et les accusés sont originaires de la même ville en Algérie. La scène, ultra-violente, avait été filmée et diffusée sur les réseaux sociaux.**

Trois jeunes hommes comparaissent à partir de ce lundi 11 avril à Lyon devant la cour d'assises des mineurs pour avoir torturé et tué un homme de 28 ans en 2019, scène qui avait été filmée et diffusée sur internet. Le corps d'un homme de nationalité algérienne, originaire de Mostaganem, avait été découvert pieds et poings liés et mutilé d'une soixantaine de coups de couteau, début mars 2019 dans un appartement du quartier de la Croix-Rousse à Lyon.

La macabre découverte était intervenue après le signalement à la police d'une connaissance de la victime, qui avait vu sur les réseaux sociaux une vidéo montrant l'homme être torturé par des jeunes gens, à visage découvert sur ces images.

Une deuxième victime, également un Algérien de 28 ans, apparaissait sur la vidéo. Cet homme, qui était parvenu à échapper à ses bourreaux, avait été retrouvé peu après les faits, présentant notamment une fracture de la main, des plaies, de multiples abrasions et des hématomes. Il s'était vu prescrire 45 jours d'ITT, a précisé à l'AFP son avocate Me Laïla Nemir.

**Un quatrième homme jugé ultérieurement**

La police avait diffusé un appel aux internautes pour qu'ils cessent de partager la vidéo, signalée sur la plateforme Pharos, chargée de la lutte contre les contenus illicites sur internet.

Les trois accusés, l'un âgé de 17 ans et deux de 18 ans au moment des faits, avaient été interpellés quelques jours après les faits en Espagne, en tentant de frauder dans le métro à Valence. Un quatrième homme, soupçonné d'être l'auteur de la vidéo, avait quant à lui été livré à la police en octobre 2019 par la seconde victime elle-même. Il avait en effet reconnu son agresseur fortuitement dans une rue du 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Ce dernier sera pour sa part jugé ultérieurement devant le tribunal pour enfant statuant en matière criminelle.

Les avocats de la défense n'ont pour certains pas souhaité s'exprimer avant le procès, qui doit se tenir à huis clos, et d'autres n'étaient pas immédiatement joignables. Selon Me Nemir, son client «*a très peur de revoir ces garçons à l'audience*», précisant que «*tous se connaissent depuis l'enfance*» car originaires de la même ville en Algérie. L'origine de cette scène ultra-violente serait liée à «*une histoire de téléphone, terriblement dérisoire*», déplore Me Nemir. Le verdict est prévu vendredi.